

# CATALOGUE 2021/2022

## PRÉPARATION AUX CONCOURS

- IFCS
- IFAS / IFAP
- IDE – FPC

**Centre Hospitalier Agen-Nérac**

INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

43 rue Corps Franc Pommiès – 47000 AGEN

☎ : 05 53 77 78 00 - 📠 : 05 53 77 78 25 - 🌐 : [www.ifps-agen.com](http://www.ifps-agen.com) - @ [secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr)

# CONTACT

<p><b>Chef de Projet</b> <u>Directrice</u> <b>Mme CHAZOTTES C.</b></p>	<p><b>Coordonnateur de l'Offre de Formation</b> <u>Cadre de Santé</u> <b>Mme BUOSI M.</b></p>
<p><b>RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS</b> <b>Mme TOUIRAT R.</b> Secrétaire IFPS</p> <p>Tél : 05.53.77.78.00 - Fax : 05-53-77-78-25 Messagerie : <a href="mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr">secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr</a></p>	

**INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

43 rue Corps Franc Pommiès – 47000 AGEN

☎ : 05 53 77 78 00 - 📠 : 05 53 77 78 25 - 🌐 : [www.ifps-agen.com](http://www.ifps-agen.com) - @ [secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr)

# SOMMAIRE

Préparation à la sélection IFAS / IFAP	pages 4/5
Préparation aux épreuves de sélection d'entrée en IFSI : Candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue (2 jours)	pages 6/7
Préparation aux épreuves de sélection d'entrée en IFSI : Candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue (7 jours)	pages 8/9
Préparation épreuve d'admissibilité et épreuve orale d'admission au concours d'entrée en IFCS	pages 10/11

**INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

43 rue Corps Franc Pommiès – 47000 AGEN

☎ : 05 53 77 78 00 - 📠 : 05 53 77 78 25 - 🌐 : [www.ifps-agen.com](http://www.ifps-agen.com) - @ [secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr)



## PREPARATION A LA SELECTION IFAS-IFAP

### PUBLIC

Toute personne susceptible de se présenter aux épreuves de sélection à l'entrée en formation auxiliaire de puériculture ou aide-soignant

### Un groupe de 10 personnes minimum

### COÛT

Financement Candidat	Financement Employeur
500 €	800 €

### DURÉE et DATES

Cinq journées de formation de 7h00  
Horaire : 9h00-12h30 13h30-17h00

#### Session 1 :

Mercredi 15, jeudi 16 septembre 2021  
Mercredi 06 et jeudi 07 octobre 2021  
Lundi 08 novembre 2021

#### Session 2 :

Jeudi 20 et vendredi 21 janvier 2022  
Jeudi 10 et vendredi 11 février 2022  
Lundi 07 mars 2022

#### Session 3 :

Jeudi 15, vendredi 16 septembre 2022  
Jeudi 06 et vendredi 07 octobre 2022  
Lundi 07 novembre 2022

### Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

**Art. 1er.** – Les formations conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture sont accessibles, sans condition de diplôme,  
**Art. 2.** – La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre l'une des formations visées au premier alinéa de l'article 1er. Les pièces constituant ce dossier sont listées à l'article 6. L'ensemble fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composé, selon la formation concernée, d'un aide-soignant ou d'un auxiliaire de puériculture en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation paramédical. L'entretien d'une durée de quinze à vingt minutes est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel.

**Art. 6.** – Les candidats déposent leur dossier directement auprès de l'institut ou des instituts de formation de leur choix. En cas de regroupement d'instituts, les candidats déposent un seul dossier auprès de l'institut de formation pilote mentionné à l'article 4 et priorisent les instituts du regroupement. **Le dossier comporte les pièces suivantes :**  
1o Une pièce d'identité;  
2o Une lettre de motivation manuscrite;  
3o Un *curriculum vitae*;  
4o Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages;  
5o Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français;  
6o Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires;  
7o Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs);

### INSCRIPTIONS

Secrétariat IFPS (coordonnées ci-dessus)  
*L'Institut se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'insuffisance d'inscriptions*

### INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

43 rue Corps Franc Pomiès – 47000 AGEN

☎ : 05 53 77 78 00 - 📠 : 05 53 77 78 25 - 🌐 : [www.ifps-agen.com](http://www.ifps-agen.com) - @ [secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr)

## OBJECTIFS

### Préparer le dossier de sélection :

- Analyser les particularités de son parcours et lui donner du sens
- Composer et rédiger son parcours biographique
- Identifier ses compétences
- Formaliser un Curriculum Vitae
- Préparer une lettre de motivation
- Rédiger le document relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation

### Préparer l'entretien oral de sélection :

- Apprendre à structurer son exposé
- Argumenter ses idées
- Expliciter son projet professionnel

## AXES DE CONTENU

- Présentation des programmes de formation AS et AP
- Mise en évidence de son parcours professionnel et de ses compétences
- Méthodologie du CV
- Méthodologie de la lettre de motivation
- Grands principes de l'entretien oral

## MÉTHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Suivis individuels et collectifs
- Mise en situation d'entretien individuel en situation réelle et débriefing

## INTERVENANTS

- Cadre de Santé
- Formatrice en français

**INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

43 rue Corps Franc Pommiès – 47000 AGEN

☎ : 05 53 77 78 00 - 📠 : 05 53 77 78 25 - 🌐 : [www.ifps-agen.com](http://www.ifps-agen.com) - @ [secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr)

## IFPS

43 rue Corps Franc Pommiès

47000 AGEN

Tél : 05 53 77 78 00

Fax : 05 53 77 78 25

Mail : [secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr)

Site : [www.ifps-agen.com](http://www.ifps-agen.com)



### **Préparation aux épreuves de sélection d'entrée en IFSI : Candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue – 2 jours**

#### **PUBLIC**

Les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues aux articles 5 et 6 ou 4821 heures

Cette durée de cotisation concerne également les Aides-Soignants et Auxiliaires de Puériculture

#### **Un groupe de 10 personnes minimum**

#### **COÛT PAR STAGIAIRE**

Financement par le candidat	Financement par l'employeur ou autre organisme
<b>200 €</b>	<b>300 €</b>

#### **LIEU : IFPS**

#### **DURÉE et DATES**

2 journées de formation de 7h00

Horaire : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

#### **Dates :**

1<sup>ère</sup> session : 12/11/2021 et 02/12/2021

2<sup>ème</sup> session : 06/01/2022 et 28/01/2022

#### **Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier**

« Art. 2. – Peuvent être admis en première année de formation au diplôme d'Etat d'infirmier les candidats âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation répondant à l'une des conditions suivantes :

2o Les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues aux articles 5 et 6.

#### **« CHAPITRE II « MODALITÉS DE SÉLECTION POUR LES CANDIDATS EN FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**

« Art. 6. – Les épreuves de sélection prévues à l'article 5 sont au nombre de deux :

1o Un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat;

2o Une épreuve écrite comprenant une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social et une sous-épreuve de calculs simples.

#### **INSCRIPTIONS**

**Secrétariat IFPS (coordonnées ci-dessus)**

***L'Institut se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'insuffisance d'inscriptions***

#### **INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

43 rue Corps Franc Pommiès – 47000 AGEN

☎ : 05 53 77 78 00 - 📠 : 05 53 77 78 25 - 🌐 : [www.ifps-agen.com](http://www.ifps-agen.com) - @ [secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr)

## OBJECTIFS

Réactiver les connaissances en français pour rédiger en 30 minutes la réponse à une question d'ordre sanitaire et social  
Réviser les notions élémentaires de mathématiques pour résoudre des problèmes numériques  
Préparer l'entretien oral portant sur l'expérience du candidat et l'exposé de ses motivations

## AXES DE CONTENU

### Français :

Travail sur l'argumentation des idées avec technique de rédaction et d'analyse  
Travail sur des thèmes sanitaires et sociaux

### Mathématiques :

Travail sur les bases de mathématiques Évaluation du niveau mathématique et arithmétique  
Addition, Soustraction, Multiplication, Division  
Proportionnalité ; règle de 3  
Fractions  
Pourcentages  
Unités de longueur, masse, aire, volume, durée  
Résolution de problèmes mathématiques simples sans calculatrice

### Entretien oral :

Méthodologie du CV et de la lettre de motivation  
Référentiel de formation IDE  
Réflexion sur le parcours professionnel et identification des compétences à valoriser

## MÉTHODES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques  
Travaux de groupe  
Épreuves sur table  
Simulation d'entretien oral de sélection

## INTERVENANTS

Formateur en rédaction professionnelle et en français  
Cadre de santé formateur



## **Préparation aux épreuves de sélection d'entrée en IFSI : Candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue – 7 jours**

### **PUBLIC**

Les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues aux articles 5 et 6 ou 4821 heures

Cette durée de cotisation concerne également les Aides-Soignants et Auxiliaires de Puériculture

### **Un groupe de 10 personnes minimum**

### **COÛT PAR STAGIAIRE**

Financement par le candidat	Financement par l'employeur ou autre organisme
<b>800 €</b>	<b>950 €</b>

### **LIEU : IFPS**

### **DURÉE et DATES**

7 journées de formation de 7h00  
Horaire : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

### **Dates :**

Session : 30/09/2021 ; 01/10/2021 ; 13/10/2021 ;  
24/11/2021, 15/12/2021 ; 03/01/2022 ; 04/02/2022.

### **Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier**

« Art. 2. – Peuvent être admis en première année de formation au diplôme d'Etat d'infirmier les candidats âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation répondant à l'une des conditions suivantes:

2o Les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L. 6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues aux articles 5 et 6.

### **« CHAPITRE II «MODALITÉS DE SÉLECTION POUR LES CANDIDATS EN FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**

« Art. 6. – Les épreuves de sélection prévues à l'article 5 sont au nombre de deux:

1o Un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat;

2o Une épreuve écrite comprenant une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social et une sous-épreuve de calculs simples.

### **INSCRIPTIONS**

**Secrétariat IFPS (coordonnées ci-dessus)  
L'Institut se réserve le droit d'annuler la  
formation en cas d'insuffisance d'inscriptions**

**INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

43 rue Corps Franc Pommiès – 47000 AGEN

☎ : 05 53 77 78 00 - 📠 : 05 53 77 78 25 - 🌐 : [www.ifps-agen.com](http://www.ifps-agen.com) - @ [secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr)



## OBJECTIFS

Réactiver les connaissances en français pour rédiger en 30 minutes la réponse à une question d'ordre sanitaire et social

Réviser les notions élémentaires de mathématiques pour résoudre des problèmes numériques

Préparer l'entretien oral portant sur l'expérience du candidat et l'exposé de ses motivations

## AXES DE CONTENU

### Français :

Remise à niveau en français : technique de rédaction et d'analyse

Travail sur l'expression écrite : principales règles de grammaire

Travail sur l'argumentation des idées

Travail sur des thèmes sanitaires et sociaux

### Mathématiques :

Travail sur les bases de mathématiques Évaluation du niveau mathématique et arithmétique

Addition, Soustraction, Multiplication, Division

Proportionnalité ; règle de 3

Fractions

Pourcentages

Unités de longueur, masse, aire, volume, durée

Résolution de problèmes mathématiques simples sans calculatrice

### Entretien oral :

Méthodologie du CV et de la lettre de motivation

Référentiel de formation IDE

Réflexion sur le parcours professionnel et identification des compétences à valoriser

## MÉTHODES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques

Travaux de groupe

Épreuves sur table

Simulation d'entretien oral de sélection

## INTERVENANTS

Formateur en rédaction professionnelle et en français

Professeur de mathématiques

Cadre de santé formateur

## INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

43 rue Corps Franc Pommiès – 47000 AGEN

☎ : 05 53 77 78 00 - 📠 : 05 53 77 78 25 - 🌐 : [www.ifps-agen.com](http://www.ifps-agen.com) - @ [secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr)

## IFPS

43 rue Corps Franc Pommiès

47000 AGEN

Tél : 05 53 77 78 00

Fax : 05 53 77 78 25

Mail : [secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr)

Site : [www.ifps-agen.com](http://www.ifps-agen.com)



### PRÉPARATION ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE, ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION CONCOURS D'ENTRÉE EN IFCS

#### PUBLIC

Infirmier(e)s Diplômé d'Etat, I.B.O.D.E. - I.A.D.E. -  
Puéricultrices, Manipulateur (trice)s d'Electroradiologie  
Médicale, Technicien(ne)s de Laboratoires d'Analyses  
Médicales, Diététiciens (nes), Masseurs-  
Kinésithérapeutes, Podologues.

Ce cycle préparatoire s'adresse aux professionnels  
justifiant d'au moins quatre ans d'exercice au 31 janvier de  
l'année des épreuves de sélection

**Un groupe de 10 personnes minimum**

#### COÛT

	Financement par candidat	Financement par employeur ou autre organisme
Préparation épreuve écrite d'admissibilité	1000 €	1500 €
Préparation épreuve orale d'admission	200 €	400 €
Coût aux deux épreuves	1100 €	1750 €

#### DURÉE et DATES

Une journée de formation de 7h00

Horaire : 9h00-12h30 13h30-17h00

#### Préparation épreuve écrite d'admissibilité :

**15 jours** de 7 heures (5 x 3 jours groupés)

Lundi 20, Mardi 21, Mercredi 22 septembre 2021

Lundi 08, Mardi 09, Mercredi 10 novembre 2021

Lundi 29, Mardi 30 novembre, Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021

Lundi 03, Mardi 04, Mercredi 05 janvier 2022

Lundi 31 janvier, Mardi 1<sup>er</sup>, Mercredi 02 février 2022

#### Préparation épreuve orale d'admission :

**2 jours de 7 heures**

**\*Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé** (Modifié par Arrêté 1999-08-16 art. 4 JORF 27 Août 1999) :

1° Une épreuve d'admissibilité, écrite et anonyme ; cette épreuve, d'une durée de quatre heures, notée sur 20, consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents relatifs à un sujet d'ordre sanitaire ou social. Elle a pour but de tester les capacités d'analyse et de synthèse du candidat, son aptitude à développer et argumenter ses idées par écrit (...) une double correction (...) Ne peuvent être déclarés admissibles que les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

2° Une épreuve d'admission à partir d'un dossier rédigé par le candidat ; ce dossier se compose :

a) D'un curriculum vitae, précisant le déroulement de carrière, les formations et diplômes ;

b) D'une présentation personnalisée portant sur :

- Son expérience et ses perspectives professionnelles, sa participation à des travaux, études, publications, groupes de réflexion, actions de formation et, éventuellement, les responsabilités exercées dans des organismes ou associations ;

- Ses conceptions de la fonction de cadre et ses projets.

Cette épreuve, notée sur 20, dont l'évaluation est assurée par trois membres du jury désignés par son président comporte, outre l'examen du dossier, un exposé oral de dix minutes, au cours duquel le candidat présente son dossier, et un entretien de vingt minutes. L'évaluation de cette épreuve porte sur :

- le dossier ;

- l'exposé ;

- l'entretien.

La note finale est la somme de la note d'admissibilité et de la note d'admission. Ne peuvent être déclarés admis que les candidats dont la note finale est égale ou supérieure à 20 sur 40, sans que la note d'admission soit inférieure à 10 sur 20.

#### INSCRIPTIONS

Secrétariat IFPS (coordonnées ci-dessus)

**L'Institut se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'insuffisance d'inscriptions**

#### INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

43 rue Corps Franc Pommiès – 47000 AGEN

☎ : 05 53 77 78 00 - 📠 : 05 53 77 78 25 - 🌐 : [www.ifps-agen.com](http://www.ifps-agen.com) - @ [secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr)

## **OBJECTIFS PREPARATION A L'EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE**

Maîtriser les techniques d'expression écrite  
Acquérir la méthodologie de synthèse et d'analyse de documents  
Actualiser ses connaissances et se repérer dans l'environnement sanitaire et social  
Clarifier sa conception de la fonction de cadre de santé  
Identifier ses motivations à être cadre de santé  
Mobiliser des références théoriques et les acquis de son expérience  
Construire et argumenter son projet professionnel

## **OBJECTIFS PREPARATION A L'EPREUVE ORALE D'ADMISSION**

Formaliser son projet professionnel  
Préparer l'épreuve orale du concours d'entrée à l'IFCS  
Construire, présenter et argumenter son projet professionnel en tant que futur cadre de santé

### **AXES DE CONTENU**

Préparation épreuve écrite d'admissibilité :

- Caractéristiques de la profession de cadre de santé et programme de formation
- Méthodologie d'analyse, de synthèse et commentaire de documents
- Culture sanitaire et sociale en lien avec la profession
- Élaboration du projet professionnel et construction du dossier pour l'épreuve d'admissibilité
- Mise en situation d'épreuves écrites

Préparation épreuve orale d'admission :

- Finalisation du projet professionnel et du dossier pour l'épreuve d'admissibilité
- Ateliers de suivi
- Simulation d'entretien

**Pré requis : chaque candidat doit avoir élaboré son dossier et son projet professionnel**

### **MÉTHODES PEDAGOGIQUES**

Apports théoriques  
Analyse de Pratiques Professionnelles  
Travaux de groupe  
Ateliers de suivi de projet  
Simulation d'entretien oral du concours IFCS

### **INTERVENANTS**

Cadres de Santé formateurs  
Professeur de Lettres  
Experts dans les différents domaines :  
Cadres Supérieurs de Santé, Directeurs des Soins, Directeurs de structures...

**INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

43 rue Corps Franc Pommiès – 47000 AGEN

☎ : 05 53 77 78 00 - 📠 : 05 53 77 78 25 - 🌐 : [www.ifps-agen.com](http://www.ifps-agen.com) - @ [secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr](mailto:secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr)